

CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS ROUTE 2021

LIGNAC (INDRE) - 23, 24, 25 Juillet **Epreuves en ligne - CLM individuel - CLM par équipes**

REGLEMENT ET DISPOSITIONS TECHNIQUES

Les Championnats de France Masters Route 2021 se dérouleront à Lignac (Indre), du 23 au 25 juillet. Ils sont organisés conjointement par la Fédération Française de Cyclisme, l'US Argenton Cyclisme et le Comité d'Organisation des Manifestations Cyclistes (COMC).

Toutes les épreuves sont régies par les règlements de la FFC. L'engagement aux différentes courses implique l'adhésion pleine et entière de chaque concurrent au présent règlement.

1. LOCALISATION

La commune de Lignac est située au sud-ouest du département de l'Indre (36), au sein du Parc Naturel Régional de la Brenne, dans la région Centre Val de Loire.

2. EPREUVES

Les Championnats de France sur route Masters comprennent 3 épreuves distinctes qui donnent lieu à l'attribution des titres de Champion de France :

- Contre la montre Individuel, Hommes et Femmes,
- Contre la montre par équipes, Hommes et Femmes,
- Course en ligne, Hommes et Femmes.

3. PARCOURS

- Contre la montre Individuel et par équipes : Longueur 23.7 km (231m D+).
- Course en ligne : Longueur 15.1 km (154m D+).

Les 2 parcours sont privatisés sur la durée des épreuves.

4. PARTICIPATION

Les Championnats de France Masters sont réservés aux licenciés FFC, hommes et femmes de 30 ans et plus, de nationalité française, titulaires de l'une des licences 2021 suivantes :

- Licence Compétition 1^{ère} catégorie, 2^{ème} catégorie, 3^{ème} catégorie.
- Licence Pass' Cyclisme Open D1, D2.
- Licence Pass' Cyclisme D1, D2, D3, D4.
- Licence Arbitre (associée avec l'une des mentions précédentes).

Sont exclues : licence "Cyclo sportive", licence "Loisir", carte à la journée.

Les coureurs possédant des points UCI ou appartenant à un groupe sportif professionnel sont interdits de participation.

Les inscriptions ne sont conditionnées à aucune épreuve qualificative préalable.

5. DEROULEMENT DES EPREUVES

- Contre la Montre individuel Femmes : Vendredi 23 / 7 (matinée).
- Contre la Montre individuel Hommes : Vendredi 23 / 7 (début d'après-midi).
- Contre la Montre par équipes Femmes : Vendredi 23 / 7 (fin d'après-midi).
- Contre la montre par équipes Hommes : Samedi 24 / 7 (matinée).
- Course en ligne Femmes (toutes catégories) : Samedi 24 / 7 (après-midi).
- Course en ligne Hommes (toutes catégories) : Dimanche 25 / 7 (journée).

6. DECOUPAGE HORAIRE JOURNALIER

Vendredi 23 juillet

CLM individuel Hommes et Femmes - Parcours de 23.7 km (1 tour)

- 9h30 - 10h30 : CLM Individuel Femmes.
- 13h00 - 16h00 : CLM Individuel Hommes.

CLM par équipes Femmes - Parcours de 23.7 km (1 tour)

- 16h10 - 16h30 : CLM par équipes Femmes.

18h00 : Cérémonie protocolaire, CLM individuel H & F + CLM équipes F.

Samedi 24 juillet

CLM par équipes Hommes - Parcours de 23.7 km (1 tour)

- 9h00 - 10h30 : Départ toutes les 4 minutes. Ordre : 60 et + / 44-59 / 30-44.

11h30 : Cérémonie protocolaire CLM par équipes H.

***Epreuves en ligne Femmes - Parcours de 15.1 km**

- 14h15 : Appels des concurrentes (2 départs séparés) :
- 14h30 : M1, M2, M3, M4 / 5 tours / 75.5 km.
- 14h37 : M5, M6, M7, M8, M9 / 4 tours / 60.4 km.

18h00 : Cérémonie protocolaire pour l'ensemble des F.

Dimanche 25 juillet

*Epreuves en ligne Hommes - Parcours de 15.1 km

1^{er} bloc : Catégories M7, M8, M9

- 7h30 : Appel des coureurs (2 départs séparés) :
- 7h45 : Départ M7 et M8 - 5 tours / 75.5 km.
Catégories regroupées = Dossards de couleur différente.
- 7h52 : Départ M9 - 4 tours / 60.4 km.

2^{ème} bloc : Catégories M4, M5, M6

- 10h15 : Appel des coureurs (2 départs séparés) :
- 10h30 : Départ M4 et M5 - 7 tours / 105.7 km.
Catégories regroupées = Dossards de couleur différente.
- 10h37 : Départ M6 - 6 tours / 90.6 km.

3^{ème} bloc : Catégories M1, M2, M3

- **14h00** : Appel des coureurs (2 départs séparés) :
- **14h15** : Départ M1 et M2 - 8 tours / 120.8 km
Catégories regroupées = Dossards de couleur différente.
- **14h22** : Départ M3 - 7 tours / 105.7 km.

18h00 : Cérémonie protocolaire pour l'ensemble des catégories de la journée.

* Les regroupements de catégories sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

7. ATTRIBUTION DES TITRES ET CATEGORIES D'AGE

7-1. Epreuves en ligne et contre la montre Individuel.

Pour chaque épreuve, 2 titres (1 titre Homme et 1 titre Femme) seront décernés par tranche d'âge de 5 ans. Celles-ci s'entendent pour l'année en cours.

Hommes	Femmes	Année de naissance
M1 : hommes 30-34 ans	M1 : femmes 30-34 ans	1991 à 1987
M2 : hommes 35-39 ans	M2 : femmes 35-39 ans	1986 à 1982
M3 : hommes 40-44 ans	M3 : femmes 40-44 ans	1981 à 1977
M4 : hommes 45-49 ans	M4 : femmes 45-49 ans	1976 à 1972
M5 : hommes 50-54 ans	M5 : femmes 50-54 ans	1971 à 1967
M6 : hommes 55-59 ans	M6 : femmes 55-59 ans	1966 à 1962
M7 : hommes 60-64 ans	M7 : femmes 60-64 ans	1961 à 1957
M8 : hommes 65-69 ans	M8 : femmes 65-69 ans	1956 à 1952
M9 : hommes 70 et plus	M9 : femmes 70 et plus	1951 et moins

- Pour les Hommes, le titre sera attribué si au moins 6 concurrents sont au départ pour la tranche d'âge concernée, représentant au moins 3 comités régionaux différents.
- Pour les Femmes, le titre sera attribué si au moins 2 concurrentes sont au départ pour la tranche d'âge concernée, quel que soit leur comité d'appartenance.

7-2. Epreuve Contre la montre Individuel.

Les départs se feront toutes les minutes dans l'ordre suivant :

- Femmes : M9, M8, M7, M6, M5, M4, M, M2, M1.
- Hommes : M9, M8, M7, M6, M5, M4, M3, M2, M1.
- Les horaires de départ seront affichés à la permanence et consultables sur le site de l'US Argenton Cyclisme.
- Il appartient à chaque concurrent de se présenter au plus tard 5' avant son heure de départ officielle après le contrôle du vélo. Un concurrent absent à son heure de départ sera crédité de son temps de course + le retard cumulé.

7-3. Epreuve Contre la montre par équipes.

4 titres de champion de France sont décernés selon les tranches d'âge suivantes :

- Equipe Hommes : 30-44 ans.
- Equipe Hommes : 45-59 ans.
- Equipe Hommes : 60 ans et +.
- Equipe Femmes : âge indifférent.

- Les départs se font toutes les 4 minutes.
- Les équipes doivent être constituées de 3 ou 4 concurrents (es) d'une même tranche d'âge, appartenant à un même club ou de clubs différents d'un même Comité Régional. Le temps de l'équipe sera pris sur le(la) 3^{ème} équipier(ère) franchissant la ligne d'arrivée. Les équipes mixtes ne sont pas autorisées
- Il appartient à chaque équipe de se présenter au plus tard 5' avant son heure de départ officielle. Une équipe absente à son heure de départ sera créditée de son temps de course + le retard cumulé.
- Le titre de champion de France par équipes Hommes et Femmes sera attribué si 2 équipes minimum sont au départ, dans chacune des catégories.

8. PORT DU MAILLOT

- Les coureurs engagés sur les épreuves en ligne et le Contre la montre Individuel devront porter le maillot ou la combinaison de leur club.
- Pour le Contre la montre par équipes, les concurrents d'une même équipe devront porter un maillot ou une combinaison identique.
- Les licenciés individuels porteront un maillot ou une combinaison neutre.

9. ASSISTANCE

- Les véhicules suiveurs sont interdits sur toutes les épreuves.
- Seuls sont autorisés sur le parcours les véhicules officiels de l'organisation.
- Les dépannages seront assurés par des véhicules neutres ou par des assistants personnels en points fixes.
- Sur l'épreuve en ligne, l'organisation met en place des véhicules de dépannage neutre, répartis sur les différents pelotons. Les concurrent(e)s pourront y déposer des roues avec nom et n° de dossard.
- Il est toutefois conseillé aux participants de prévoir leur propre kit de réparation.

10. DEROULEMENT

- Les concurrents rattrapés par une autre catégorie ne doivent ni gêner ni interférer sur le bon déroulement de l'épreuve. En aucun cas ils ne rouleront devant ou dans le sillage de coureurs qui les ont rejoints, échappés ou peloton.
- Les concurrents doublés devront rouler impérativement sur la partie droite de la route. Tout manquement sera sanctionné par une mise hors course du ou des concurrents concernés.

11. ENGAGEMENTS

Les engagements se font sur le site de la FFC : <https://www.ffc.fr/engagements-route/>
Le tarif des engagements est fixé à 25€ (CLM & Course en ligne), 45€ (CLM/équipes).

- Ouverture des engagements : Lundi 17 mai 2021 à 14h00
- Clôture des engagements : Lundi 12 juillet 2021 à 20h00

Aucun engagement sur place, ni au-delà de la date limite d'inscription ne sera accepté.

En cas d'annulation de l'épreuve, les montants des engagements seront remboursés.

12. ARBITRAGE

- Le Président du jury désigné officiellement par la FFC est Mr Yves NOUHAUD.
- Les concurrent(e)s seront placé(e)s sous l'autorité du Président du jury et du collège des arbitres.
- Les arbitres pourront statuer en fonction des faits de course constatés.
- Toute infraction au règlement des Championnats de France Masters dûment constatée sera sanctionnée.
- Le non-respect des bénévoles et de l'environnement sera également sanctionné.
- Toute réclamation devra être déposée par écrit auprès du Président du jury, à l'issue de la course et dans un délai maximal de 30' après publication des résultats.

13. CEREMONIE PROTOCOLAIRE

- Une cérémonie protocolaire sera organisée sur le podium officiel pour chaque épreuve, en présence de l'élu de la FFC, de l'organisateur et des personnalités.
- La présence des 3 premiers concurrents de chaque catégorie et des 3 premières équipes est obligatoire.
- Les différents lauréats monteront sur le podium avec leur tenue cycliste de club.
- Les classements par catégorie d'âge donnant lieu à l'attribution des différents titres de Champion de France Masters, validés par le collège des arbitres, seront remis par le président du jury au représentant de la FFC avant chaque cérémonie.
- Chaque coureur titré sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'or, le second et le troisième recevront respectivement une médaille d'argent et de bronze.

14. INFORMATIONS DIVERSES

- Les parcours seront entièrement privatisés durant la durée des épreuves.
- La sécurité sera assurée par un dispositif de signaleurs fixes.
- Le port du casque homologué est obligatoire. Les freins à disque sont autorisés.
- Pour les épreuves Contre la montre, les vélos utilisés ainsi que les casques à coque rigide doivent être homologués UCI. Ils seront contrôlés avant le départ.
- Un transpondeur sera attribué à chaque concurrent.
- Le dossard mentionnant le numéro et la catégorie sera accroché au dos, côté gauche, visible par les concurrents et les arbitres.
- Les concurrents sont responsables de leur matériel, en cas de vol ou détérioration.
- Une zone de ravitaillement sera matérialisée à la sortie de Lignac.

15. ASSURANCES

- Une assurance est souscrite par l'organisateur par l'intermédiaire de la FFC.
- Les droits d'organisation versés à la FFC, permet à l'organisateur d'obtenir pour son épreuve, l'assurance "Responsabilité Civile Organisateur" couvrant toutes les personnes concernées (organisation et pratiquants) et véhicules suiveurs.
- L'assurance est conforme aux dispositions réglementaires relatives aux compétitions sportives sur la voie publique organisées sous l'égide de la FFC.
- Les garanties d'assurances sont consultables : <https://www.fcc.fr/assurance/>

16. CONTRÔLE MEDICAL ET FRAUDE TECHNOLOGIQUE

- Les Championnats de France Masters sur Route sont soumis aux règlements de la FFC et de l'UCI, notamment pour les aspects techniques, de sécurité et santé.
- Les concurrents inscrits acceptent de se soumettre aux différents contrôles réglementaires, notamment antidopage et fraude technologique.
- Il appartient aux concurrents de se renseigner sur la tenue des contrôles officiels. L'affichage des dossards des concurrents concernés se fera sur le podium d'arrivée.
- Le contrôle médical sera placé sous l'autorité de l'inspecteur officiellement désigné.

17. PROTOCOLE SANITAIRE

- Conformément aux directives ministérielles, un protocole sanitaire validé par la FFC sera mis en place par les organisateurs. Un référent COVID sera désigné.

18. PERMANENCE ET RETRAIT DES DOSSARDS

Salle de la mairie :

- Jeudi 22 juillet de 15h00 à 19h00.
- Vendredi 23 juillet de 8h00 à 12h00.
- Samedi 24 juillet de 8h00 à 12h00.
- Dimanche 25 juillet de 6h45 à 12h00.

Le retrait des dossards et des accréditations se fera dans les horaires impartis.

19. DISPOSITIF MEDICAL ET SECOURS

- Conformément aux modalités dictées par les RTS (règles techniques et de sécurité), le dispositif de secours comprendra la présence d'une assistance médicale composée de médecins, d'ambulances et de secouristes, en fonction du nombre de participants et des caractéristiques de l'épreuve.
- La coordination entre la direction de l'épreuve et les responsables des secours sera assurée par le médecin officiel.

La liste de contacts d'urgence sera fournie à toutes les membres de l'organisation.

- SAMU :15
- Pompiers :18
- Gendarmerie :17
- Secours, à partir d'un portable : 112
- Centre hospitalier : Tel 02 54 28 28 28 - 5 rue Pierre Milon - Le Blanc (36300).

20. PRISE DE DECISION

- Les organisateurs en accord avec le président du jury et le représentant de la FFC se réservent le droit de prendre toute décision susceptible de modifier le déroulement horaire ou d'interrompre les épreuves, en cas de force majeure, de problèmes de sécurité ou de directives émanant de la préfecture ou gendarmerie.

21. DETAILS PRATIQUES

- Parking voitures et aire pour camping-cars : Route de Chaillac.
- Aire camping-cars : Champ de foire Les Hérolles.
- Hébergements, listes d'engagés et horaires de départ des CLM sont consultables sur le site de l'US Argenton <http://club.quomodo.com/usacyclisme/>

22. CONTACTS ORGANISATION

- **Isabelle PASQUET** - Présidente de l'US Argenton Cyclisme
Tel : 06 84 56 20 07 - usacyclisme@aol.com
 - **Denis CLEMENT** - Président du COMC
Tel : 06 01 80 57 40 - dsclément@wanadoo.fr
 - **Jean-Michel RICHEFORT**- Président de la Commission nationale loisir FFC
Tel : 06 74 34 09 41 - jm.richefort@sfr.fr
 - **Nicolas PETITJEAN** - Coordinateur Cyclisme pour tous FFC
Tel : 06 99 16 57 02 - n.petitjean@ffc.fr
-